



**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME**

**62 rue de Fécamp - 75012 PARIS**

**Tél: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70**

**e-mail : ffp@ffp.asso.fr**

**Web: www.ffp.asso.fr**

**COMMISSION TECHNIQUE ET  
PEDAGOGIQUE  
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 153**

Réf.: JMS/08/0975

Date: Le 22 avril 2008

**Emetteur**: FFP

**Objet**: Dégradations constatés sur les bouclettes de verrouillage de parachute de secours par les sectionneurs «corps inox» monté sur des VIGILS

**Matériels concernés**:

Tous sectionneurs «corps inox» fabriqués par la société AAD entre août 2006 et juin 2007 et montés sur les déclencheurs VIGIL

**Texte**:

En début 2008, la CTP a été alerté sur des dégradations de bouclette de verrouillage occasionnées par un sectionneur a corps inox monté sur VIGIL.

Le risque est une ouverture intempestive par rupture de la bouclette secours à bord de l'aéronef, en chute, à l'ouverture, sous voile principale déployée ou au sol

L'analyse montre qu'une inspection visuelle ne révèle pas obligatoirement le défaut

Lors d'une réunion AAD/CTP/FFP du 9 avril 2008 le constructeur AAD nous a dit:

- Avoir identifié le problème venant d'un sous traitant défaillant
- Ne pouvoir identifier les sectionneurs défectueux, le sous traitant ayant mélangé les lots défaillants avec les lots non défaillants
- Procéder au retrait total de ces sectionneurs

**Actions** :

Suite à cette même réunion, la CTP demande:

- Ouverture des parachutes concernés
- Dépose des sectionneurs corps inox fabriqués entre août 2006 et juin 2007 identifiables grâce à la carte d'identité fournie par AAD
- Retour de ces sectionneurs chez l'industriel ou son représentant
- Changement pour un sectionneur de dernière génération reconnaissable à la présence d'un manchon vinyle interne au perçage de passage de la bouclette de verrouillage secours
- Changement de la bouclette de verrouillage
- Noter l'action sur le livret parachute
- Informer AAD et la CTP de toute difficulté rencontrée lors de cet entretien

Cette action n'implique pas le repliage **obligatoire** du parachute de secours,

**Cette circulaire annule et remplace la circulaire 136 modifiée du 18 juin 2007**



**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME**

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél: 01.53.46.68.68 - Fax: 01.53.46.68.70

e-mail : [ffp@ffp.asso.fr](mailto:ffp@ffp.asso.fr)

Web: [www.ffp.asso.fr](http://www.ffp.asso.fr)



Pas de manchon vinyle dans le perçage

Sectionneur corps inox **à retirer** du service



Manchon vinyle interne au perçage

Sectionneur à manchon vinyle **en remplacement**

**Personnel qualifié:** PliEUR et réparateurs

**Date d'application:**

Immédiate

**Diffusion:** Président F.F.P.

- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- AAD
- PliEURs / réparateurs
- Etats Majors de l'Armée de Terre, Armée de l'Air et de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- B.S.A.P. / ETAP
- C.E.V.A.P
- B.S.M.A.T Montauban
- D.T.M.P.L Orléans
- FCSAD
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Direction des Sports Monsieur MORLET
- Paramag
- FFP Contacts